

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L.613-1 ; L.613-2 et L.712-2

Vu l'arrêté du 15 avril 2022 relatif aux programmes nationaux de licence professionnelle « Bachelor Universitaire de Technologie »

Vu la Circulaire n° 2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur

Vu le Règlement général des études de l'Université Jean Monnet adopté par la CFVU du 3 juillet 2025

Vu la proposition du directeur de l'IUT de Roanne.

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26-362 (annule et remplace)

Année 2025-2026 – JURYS D'ANNEE ET DE DIPLÔME (AOÛT)

Diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie

Mention :

- Gestion des Entreprises et des Administrations
- Techniques de Commercialisation
- Génie Industriel et Maintenance
- Qualité Logistique Industriel et Organisation
- Réseaux et Télécommunications

Session : Unique

Semestres : 2-4-6

Président du Jury	LEFEVRE EVELYNE	Directrice de l'IUT de Roanne
Membres du Jury	GUILLOT ANAIS LACROIX CLARA PRIETO JOBERT MATHILDE MOUSSIERE LAURENT BARBIER MAGALI CARJOT ERIC HUGO ANDRE CHARTOIRE RAPHAEL DUSSAUCY LAURENT KHARRAJA SAÏD LACHAUD ANA BRAGA EVA BONNARDOT FREDERIC BIARD MATHIEU PILLET CHRISTOPHE	Professeure agrégée Professeure certifiée Professionnelle Professeur certifié Professeure certifiée Professionnel Professeur des universités Professeur agrégé Professionnel Maître de conférences Professeure certifiée Professionnelle Maître de conférences Professeur certifié Professionnel

Fait à Roanne, le 25/08/2026

La Directrice de l'IUT de Roanne
Evelyne LEFEVRE



Le Président
Florent PIGEON

